



## FICHE TECHNIQUE

RÉFÉRENCE: 0951 4357 - 0951 4358 - 0951 4390 - 0951 4391

### POUDRE BLEUE POUR MARQUAGE



Ref	kg	paq	caj	caj
0951 4357	100 g	1	6	✓
0951 4358	250 g	1	6	✓
0951 4390	500 g	1	6	✓
0951 4391	1000 g	1	6	✓

**Produit :** Poudre bleue

**Utilisation :** craie pour la ligne de craie.

#### 1. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ces produits et les substances qu'ils contiennent ne sont pas classés comme dangereux pour la santé selon la législation européenne. Directive 67 / 548/CEE.

#### 2. COMPOSITION

**Aspect :** Poudre fine (10My) dans les couleurs indiquées.

**Composition :**

Poudre bleue : Carbonate de calcium N° CAS : 474-34-1, N° CE 207-439-9

Sodium Aluminium Sulphosilicate Pigment bleu 29, CI 77007, N° CAS alternatif : 57455-37-5, N° CAS : 101357-30-5, N° CE : 309-928-3, REACH Ref. : 01- 2119488928-13.

Poudre rouge : Carbonate de calcium N° CAS : 474-34-1, N° CE : 207-439-9,

Oxyde de fer rouge : No CAS : 1309-37-1 ; No EICS : 215-168-2.

Poudre jaune : Carbonate de calcium CAS No : 474-34-1, EC No : 207-439-9, Oxyde de fer jaune : CAS No : 1309-37-1 ; EICS No : 215-168-2.

Oxyde de fer jaune : No CAS : 51274-00-1

En poudre : carbonate de calcium pur à 100 % - blancheur 92 %.

#### 3. PREMIERS SOINS

**Ingestion accidentelle :** Rincer la bouche. Boire du lait ou de l'eau. Ne pas forcer le vomissement. En cas de vomissement, s'allonger face à face, jamais sur le dos. Consulter un médecin si nécessaire.

**Inhalation :** S'éloigner de la source d'exposition. Si des symptômes apparaissent, amener la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, arrêter la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Maintenir le patient dans la position la plus confortable et consulter un médecin sans tarder.



## FICHE TECHNIQUE

Irritation de la peau : laver avec de l'eau et du savon. Ne pas utiliser de diluant. Si la rougeur ou l'irritation persiste, consulter un médecin. Changer de vêtements.

### 4. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 4.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jets d'eau puissants.

Incendie environnant : Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

#### 4.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

Gaz / vapeurs / fumées asphyxiants de dioxyde de carbone à une température > 600 °C.

#### Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone sans un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Prudence lors de la lutte contre un incendie chimique. Éviter (rejeter) l'eau de lutte contre l'incendie dans l'environnement.

### 5. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Méthodes de nettoyage : Éviter de produire des poussières en suspension dans l'air. Nettoyer normalement à l'aide d'un aspirateur. Ne pas utiliser de liquides pour le nettoyage (pas d'eau ni de détergents), afin d'éviter que les particules colorées ne pénètrent dans les surfaces poreuses. Éviter le contact avec les acides.

Précautions individuelles : Si nécessaire, porter des vêtements de protection appropriés, des lunettes et un écran facial.

Protection de l'environnement : Recueillir le produit déversé pour l'éliminer conformément aux réglementations locales.

Éviter la contamination du sol, de la surface, de la subsurface et du drainage.

### 6. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 6.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Mesures de protection :

Ne pas respirer les poussières.

Éviter la formation de poussières.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Tenir à l'écart des produits incompatibles.

Conseils généraux d'hygiène professionnelle :



## FICHE TECHNIQUE

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

Se laver les mains après utilisation.

Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

### **6.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles**

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Température de stockage : 0-50 ° c.

Stockage : Conserver à l'écart de : Acides forts. Bases fortes

### **6.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**

Pas de données disponibles.

## **7. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **7.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle :

- Carbonate de calcium

Valeurs limites dans l'air :

Respecter les dispositions réglementaires pour les poussières (inhalables et respirables). Voir l'annexe 1 de cette FDS pour les valeurs limites d'exposition nationales appropriées.

Valeurs limites biologiques : Aucune.

- Aluminium Sodium Sulphosilicate Sodium

Limites d'exposition professionnelle : TLV : 15mg / m<sup>3</sup> (poussière totale).

Des normes d'exposition non professionnelle ont été développées pour ce matériau.

Contrôle de l'exposition

#### **7.2.1 Contrôle de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés :

Minimiser la production de poussières en suspension dans l'air. Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux d'air en dessous des limites d'exposition spécifiées. Si les opérations de l'utilisateur génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utiliser la ventilation pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air en dessous de la limite d'exposition. Appliquer des mesures organisationnelles, en isolant le personnel des zones poussiéreuses. Enlever et laver les vêtements souillés.

#### **7.2.2 Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : en cas de poussière, masque anti-poussière de type P1 ou P3 (norme européenne 143).

Protection des mains : Porter des gants de protection (PVC, néoprène, caoutchouc naturel).

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.



## FICHE TECHNIQUE

Protection de la peau et du corps : Combinaison de protection.

### 7.2.3 Contrôle de l'exposition environnementale

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.

## 8. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat : Poudre

Couleur : Bleu

Odeur : Inodore

PH : (20 °C) : 7 - 9

Point de fusion/intervalle de fusion : Se décompose à une température supérieure à 450°C sans fondre.

Inflammabilité (température d'auto-inflammation) : Ininflammable.

Solubilité dans l'eau (20°C en g/l) : Insoluble.

Propriétés explosives : Aucune propriété explosive prévue par la structure.

## 9. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 9.1 Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 9.2. Stabilité chimique

Le contact avec des acides ou une forte chaleur libère du dioxyde de carbone, parfois violemment.

### 9.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le contact avec des acides libère du dioxyde de carbone, parfois violemment.

### 9.4 Conditions à éviter

Produit du dioxyde de carbone en cas de forte chaleur ou de contact avec des acides.

A des températures supérieures à 400°C en présence d'air, du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) peut se dégager.

### 9.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 9.6 Produits de décomposition dangereux

Réagit avec les acides pour former du dioxyde qui déplace l'oxygène de l'air dans les espaces clos.

A des températures supérieures à 400°C en présence d'air, du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) peut être libéré. Du sulfure d'hydrogène peut être libéré au contact d'acides (grades non résistants).



## FICHE TECHNIQUE

### 10. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 10.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Carbonate de calcium

- Sodium Sulfosilicate d'aluminium

Ingestion : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DL50 (oral, rat) > 10000 mg / kg

Irritation : Non irritant.

Sensibilisation : aucun potentiel de sensibilisation.

Mutagénicité : Aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

Cancérogénicité : Aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) en cas d'exposition unique : Aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) en cas d'exposition répétée : Aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

Risque d'aspiration : non applicable.

### 11. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 11.1 Méthodes de traitement des déchets

Codes des déchets / désignations des déchets selon le CED :

Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle la substance a été utilisée.

- Les déchets doivent être traités conformément aux réglementations locales et nationales.
- Les déchets peuvent être mis en décharge s'ils sont conformes aux réglementations locales.
- Éliminer les déchets conformément aux directives européennes.

Traitement des emballages :

- Récipients vides.
- Éliminer comme un produit non utilisé.

### 12. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Matière classée comme "NON dangereuse" pour le transport selon la législation de transport de l'UE.



## FICHE TECHNIQUE

### 13. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche a été élaborée sur la base des directives et règlements suivants  
règlements CE suivants :

67/548 / CEE / 91/156 / CEE / 93/21 / CEE / 2001/60 / CE 2006/5 / CE

### 14. AUTRES INFORMATIONS

Toutes les informations contenues dans cette fiche ont été préparées sur la base des instructions du règlement CE 1907/2006 REACH / Annexe II.

Bien que ces produits soient classés comme "non dangereux" et "non toxiques", cette fiche a été préparée pour aider les utilisateurs à faire leur propre évaluation des exigences en matière de sécurité d'utilisation et de manipulation.

Les informations fournies dans cette fiche sont les plus complètes que nous puissions offrir à la date de publication. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée et de dommages pouvant en résulter.

Les informations contenues dans cette fiche ne fournissent que des informations générales sur les produits : Composition, transport, stockage, manipulation, utilisation correcte et élimination.

Elles sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport et une élimination sûrs et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité.

Cette fiche ne peut en aucun cas être interprétée comme une garantie de qualité ou de produit.

L'utilisation de ces produits d'une manière différente de celle indiquée dans la section 7, le mauvais usage ou le mélange avec d'autres substances excluent toute responsabilité du fabricant.

#### **CONSEIL IMPORTANT :**

Tous les produits mentionnés dans cette fiche ont un pouvoir colorant élevé. Ils doivent donc être utilisés avec beaucoup de précautions.

- Sur certaines surfaces, la poudre colorée peut adhérer de manière permanente à la surface.

. Sur les matériaux poreux, la craie colorée peut pénétrer durablement.

- Cette fiche de données de sécurité est valable pour nos craies dans les formats suivants, indiqués dans l'annexe.